Formation Sensibilisation Harcèlement Moral et Sexuel au Travail

REF : HAR.101 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

Durée	Effectif	Niveau	Modalité
7h	1-10	Débutant	Présentiel

Objectif de la formation

Sensibiliser les managers, responsables RH et membres du CSE aux différentes formes de harcèlement en entreprise. Cette formation permet d'identifier le cadre juridique du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes, conformément à la loi Santé au Travail du 2 août 2021. Les participants acquièrent les outils pour reconnaître les situations à risque et réagir de manière adaptée.

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Maîtriser le cadre juridique du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes au travail
- Reconnaître et identifier les situations de harcèlement ou les comportements à risque
- Mettre en place des actions concrètes de prévention et savoir réagir face à une situation avérée

Public cible

- Cadres dirigeants et chefs d'entreprise
- Managers et responsables d'équipe
- Responsables RH et DRH
- Membres du CSE et de la CSSCT
- Référents harcèlement en entreprise
- Délégués du personnel
- Tout salarié souhaitant être sensibilisé

Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Prévention et gestion du harcèlement au travail

Cadre juridique du harcèlement

- Évolutions législatives : lois 2002 à 2021 et loi Santé au Travail
- Définitions : harcèlement moral, sexuel, agissements sexistes
- Dispositions du Code Pénal et du Code du Travail
- Obligations de l'employeur issues de l'obligation de sécurité
- Rôle du CSE, CSSCT, référent harcèlement et inspection du travail
- Jurisprudence récente

Agir face au harcèlement

- Les étapes du signalement d'une situation de harcèlement
- Conduire les entretiens : victime, auteur présumé, témoins
- Mener une enquête interne structurée
- Rédiger un compte-rendu d'enquête conforme
- La médiation comme outil de résolution
- Sanctions disciplinaires et pénales applicables

Prévenir et sécuriser

- Mettre en place une politique de prévention efficace
- Former et sensibiliser les collaborateurs
- Intégrer le harcèlement dans le DUER et le PAPRIPACT
- Développer la communication interne sur le sujet
- Modifier le règlement intérieur ou créer une charte
- Étude de cas pratiques et échanges d'expériences

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de formation complet
- Fiches pratiques et outils

Méthodes

- Apports théoriques et pratiques
- Études de cas jurisprudentiels
- Mises en situation et jeux de rôle
- Échanges d'expériences entre participants

Matériel requis

- Vidéoprojecteur
- Paperboard
- Documentation juridique

Dispositif de suivi

Avant la formation

- Auto-évaluation préalable
- Convocation avec programme détaillé

Pendant la formation

- Feuille d'émargement
- Évaluation continue par le formateur

Après la formation

- QCM d'évaluation des acquis
- Attestation de formation
- Support de synthèse remis aux participants

Équipe pédagogique

Formateur RPS - Juriste et expert en risques psychosociaux

Spécialiste en droit du travail et relations sociales, formé à la prévention des risques psychosociaux.

Parcours d'accès à la formation

1	2	3	4	5
Demande de devis	**Envoi du devis**	**Convention**	**Convocations**	**Formation**
Formulaire, mail ou téléphone	Proposition commerciale	Signature du contrat	Infos pratiques	Début de session

Indicateurs de résultats

Stagiaires formés	Satisfaction	Taux réussite	Délai accès
45+	9.5/10	100%	14 jours

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation